

Atelier Thon germon

Mercredi 8 juillet 2026 – En ligne

Maria-José Rico, Présidente du groupe de travail, a ouvert la réunion en remerciant les participants ainsi que les représentants d'AZTI, Haritz Arrizabalaga et Gorka Merino pour leur collaboration continue avec le CC SUD. Elle a ensuite rappelé le travail déjà réalisé sur le thon germon au sein du CC SUD en 2026 :

- Un premier atelier en février, où les premières options de gestion étudiées par l'AZTI ont été présentées aux membres
- Début mars le CC SUD a indiqué à l'AZTI ses préférences de gestion
- Lors du groupe de travail Pélagique d'Avril, l'AZTI a indiqué les avantages d'un TAC constant et rappelé le calendrier de travail de l'ICCAT, notamment une réunion de travail en juin pour sélectionner les différentes options de gestion à tester.

Haritz Arrizabalaga (AZTI) a ensuite rappelé le contexte du stock de germon : un stock dans la zone verte du diagramme de Kobe, avec des indices en hausse, et des captures sous le niveau de TAC.

Si la règle de gestion actuelle est appliquée, il s'agirait un TAC de 50 000 tonnes soit le TAC maximum autorisé par la règle. Certains indices montrent des circonstances exceptionnelles, mais dans le sens d'un stock en meilleur état qu'estimé, la règle pourrait donc s'appliquer. En réponse à José Beltran, Haritz Arrizabalaga (AZTI) a confirmé que la règle actuelle répond à l'ensemble des objectifs de gestion et peut être appliquée en l'état.

Cependant, une nouvelle période de gestion s'ouvre et il est donc aujourd'hui possible de proposer des modifications à la règle de gestion.

L'AZTI a testé 7 options :

1. La règle actuelle
2. La règle actuelle avec plus de stabilité (variations interannuelles limitées à 10%)
3. La règle actuelle avec $F = F_{msy}$
4. La règle actuelle avec 10% de variabilité et $F = F_{msy}$
5. Un TAC constant à 42 000 tonnes
6. Une règle empirique similaire à celle du thon rouge avec variabilité à 10%
7. Une règle empirique similaire à celle du thon rouge avec variabilité à 15%

En réponse à Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne), Haritz Arrizabalaga (AZTI) a précisé que l'ensemble des options sont limitées par un TAC maximal à 50 000 tonnes.

L'ensemble de ces options respectent le critère de précaution de 60% de probabilité de se situer dans la partie verte du diagramme de Kobe, à la fois à court, moyen et long terme.

Une augmentation de la stabilité (de 25% à 10% de variabilité) n'a pas d'impact sur la durabilité du stock.

Concernant les possibilités de pêche, elles sont équivalentes entre l'ensemble des options (sauf celle à TAC fixe à 42 000 tonnes) : autour de 50 000 tonnes à court terme, puis une baisse autour de 40 000 tonnes à long terme. En réponse à David Milly (Pêcheurs d'Aquitaine), Haritz Arrizabalaga (AZTI) a indiqué qu'une estimation de la capture totale de thon germon jusqu'en 2050 pouvait être réalisée afin de comparer les différentes options, le tableau présentant les TAC estimés à long terme indique cependant déjà des premiers éléments de réflexion.

Haritz Arrizabalaga (AZTI) a indiqué que la robustesse face au changement climatique avait seulement été testée pour la règle actuelle. Le résultat montre que la règle est robuste. En réponse à Maria-José Rico (FECOPPAS) et Miren Garmendia (OPEGUI), Haritz Arrizabalaga (AZTI) a indiqué que la réalisation de ces tests pour les autres options de gestion n'est aujourd'hui pas prévue dans le programme de travail, mais il serait possible de les réaliser.

Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) a indiqué qu'un TAC constant à 42 000 tonnes lui semble trop faible, l'augmentation du F_{target} à 1 ($F=F_{msy}$), lui semble difficile à approuver dans le contexte actuel des négociations, un F_{target} à 0,9 serait cependant un compromis atteignable et qui répondrait aux demandes de la profession. Et concernant la variabilité 10% serait l'option à privilégier.

En réponse à Miren Garmendia (OPEGUI), Haritz Arrizabalaga (AZTI) a précisé le calendrier scientifique : l'ensemble des résultats doivent être confirmés en septembre, mais aucune modification majeure n'est attendue. Les résultats provisoires présentés peuvent être utilisés par le CC SUD dans la préparation d'un avis.

Les membres du groupe de travail ont donc décidé d'initier des travaux dès aujourd'hui avec l'objectif d'approuver un avis à la fin du mois d'août. Maria-José Rico, présidente du groupe de travail, propose d'ajouter des éléments concernant le changement climatique et l'importance de les inclure dans les travaux de l'ICCAT.

Les membres du groupe de travail souhaitent également qu'un échange avec la Commission Européenne soit organisé pour mettre en avant leur avis.

Bilan :

- **Les dernières estimations scientifiques ont été présentées aux membres par l'AZTI.**
- **La règle de gestion actuelle peut être appliquée mais des options alternatives apportant plus de stabilité et/ou plus de captures sont aussi intéressantes à étudier**
- **Une période de consultation sera ouverte par le secrétariat, afin d'approuver un avis avant la fin août. Le CC SUD demandera une rencontre avec la DGMARE pour présenter ses conclusions.**